

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE2030

présenté par
M. Moreau, rapporteur

ARTICLE 16

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« à l'entrée en vigueur de l'article 6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.